

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Donnacona, tenue à la salle Donnallie au 231, boul. Gaudreau à 19 h, ce onzième jour du mois de septembre 2017, sont présents :

Madame Renée-Claude Pichette
Monsieur Serge Paquin
Monsieur Jean-Pierre Pagé
Monsieur Marc Hébert
Monsieur Denis Lapointe

Sous la présidence de monsieur Jean-Claude Léveillé, maire.

Monsieur Guy Beaupré est absent.

Le greffier, Pierre-Luc Gignac, agit comme secrétaire. Monsieur Sylvain Germain, directeur général est également présent.

RÉSOLUTION : 2017-09-353 Ouverture de la séance

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu d'ouvrir la séance du 11 septembre 2017. Il est 19 h 00.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-354 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Lapointe

Et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la présente séance en y ajoutant le sujet suivant :

- Félicitations aux organisateurs d'Expo Donnacona.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-355 Acceptation des procès-verbaux des séances ordinaires du conseil tenues les 14 et 28 août 2017

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance de manière à dispenser le greffier de la lecture du document;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires tenues les 14 et 28 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-356**Autorisation du paiement des comptes du mois d'août 2017**

Il est proposé par Denis Lapointe

Et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes du mois d'août 2017 qui se détaillent comme suit:

Service de la dette	7 135,84 \$
Service de la paie	210 734,69 \$
Dépenses incompressibles	52 938,96 \$
Comptes à payer et prélèvements automatiques	<u>3 056 851,27 \$</u>
Total:	3 327 660,76 \$

Adoptée à l'unanimité

Rapport du maire et des membres du conseil sur les activités municipales du mois d'août 2017

Le maire et les membres du conseil font état des activités municipales du mois d'août 2017 ainsi que des rencontres et comités auxquels ils ont participé.

RÉSOLUTION : 2017-09-357**Programme d'aide financière à la rénovation des façades; confirmation d'une aide financière pour le projet de rénovation du bâtiment situé au 103, rue Saint-Georges**

CONSIDÉRANT l'adoption par le conseil du règlement numéro V-552 décrétant un programme de rénovation des façades;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la réalisation de travaux de rénovation extérieure au bâtiment principal situé au 103, rue Saint-Georges et vise plus particulièrement le remplacement de treize fenêtres à guillotine, de la porte principale ainsi que la porte secondaire donnant sur la façade gauche du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble est situé dans le territoire admissible du programme et que le demandeur a fourni les documents nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'approuver cette demande comme l'énonce le procès-verbal de la rencontre du CCU du 17 août 2017;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu

D'approuver la demande d'aide financière pour la portion des travaux admissibles pour le projet de rénovation du bâtiment situé au 103, rue Saint-Georges prévu à la demande de permis numéro 2017-0351 dans le cadre du programme de rénovation des façades du règlement numéro V-552;

D'autoriser les services administratifs à verser cette aide financière lorsque les conditions et modalités du programme seront complétées.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-358**Octroi du mandat de services professionnels d'ingénierie relatif à la réalisation de travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage Marcoux et la mise en place d'une chambre de dérivation**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Donnacona doit procéder à la réalisation de travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage Marcoux et la mise en place d'une chambre de dérivation;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'octroyer un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation préparé par la Ville pour ce projet;

CONSIDÉRANT les offres de services reçues de Stantec Experts-conseils, de Tetra Tech QI et CIMA+;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a évalué les offres et que l'évaluation qualitative des offres conjuguée au prix soumis résulte au pointage suivant pour chacun des soumissionnaires :

Soumissionnaire	Pointage
CIMA+	31.03
Tetra Tech QI	28.72
Stantec Experts-conseils	25.77

CONSIDÉRANT la confirmation du représentant de CIMA+ quant au respect de l'échéancier prévu au devis préparé par la Ville;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Serge Paquin

Et il est résolu d'octroyer le mandat de services professionnels d'ingénierie relatif à la réalisation de travaux d'augmentation de la capacité du poste de pompage Marcoux et la mise en place d'une chambre de dérivation à CIMA+, firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation. Le prix soumis par CIMA+ est de 39 000 \$ auquel s'ajoutent les taxes applicables. Les conditions du mandat sont plus amplement décrites au document de demande d'offre de services professionnels préparé par la Ville et à l'offre de service présentée par CIMA+.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-359**Aide financière à AFA Immobilier inc. pour la réalisation de travaux d'agrandissement du bâtiment situé au 240-246, Route 138 dans le cadre de l'implantation d'un nouveau commerce**

CONSIDÉRANT le projet de l'entreprise AFA Immobilier inc. de procéder à l'agrandissement du bâtiment situé au 240-246, Route 138 dans le cadre de l'implantation d'un nouveau commerce;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge approprié de verser une aide financière dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le 2^e alinéa de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* permet à la Ville de verser une telle aide financière;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Denis Lapointe

Et il est résolu

De verser une aide financière de 10 000 \$ à l'entreprise AFA Immobilier inc. dans le cadre de son projet de procéder à l'agrandissement du bâtiment situé au 240-246, Route 138 pour l'implantation d'un nouveau commerce. Le versement de cette aide financière est conditionnel à la réalisation du projet et à l'implantation d'un nouveau commerce;

D'autoriser la trésorière et directrice des services administratifs à verser cette aide financière lorsque le service de l'urbanisme et de développement économique confirmera la réalisation du projet;

D'autoriser une dépense de 10 000 \$ à même le poste budgétaire n° 02-630-00-972 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-360 Financement temporaire; Règlement d'emprunt numéro V-561 relatif à la réalisation des travaux de mise aux normes et de réaménagement de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la Ville procédera au financement du règlement numéro V-561 à la fin du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville affectera la subvention à recevoir dans le cadre du programme PIQM Volet 5.1 en diminution de la dépense du règlement numéro V-561;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu

Que la Ville de Donnacona contracte un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf pour un montant de 2 315 300 \$;

Que la Ville de Donnacona autorise monsieur Jean-Claude Léveillé, maire, et madame Julie Alain, trésorière, à signer les documents relatifs à ce financement.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-361 Financement temporaire; Règlement d'emprunt numéro V-563 relatif à la réalisation des travaux de réfection de 23 segments de rues

CONSIDÉRANT QUE la Ville procédera au financement du règlement numéro V-563 à la fin du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville affectera la subvention à recevoir dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) en diminution de la dépense du règlement numéro V-563;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Marc Hébert

Et il est résolu

Que la Ville de Donnacona contracte un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins du centre de Portneuf pour un montant de 2 656 185 \$;

Que la Ville de Donnacona autorise monsieur Jean-Claude Léveillé, maire, et madame Julie Alain, trésorière, à signer les documents relatifs à ce financement.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION : 2017-09-362 Refinancement d'un montant de 36 608 \$ à la Caisse Desjardins de Les Écureuils - Règlement numéro V-450; acceptation de l'offre

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au refinancement du solde résiduel du règlement numéro V-450 relatif aux travaux de déplacement du Grand Ruisseau;

CONSIDÉRANT l'offre de financement de la Caisse Desjardins de Les Écureuils;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Renée-Claude Pichette

Et il est résolu

Que la Ville de Donnacona accepte l'offre de financement par la Caisse Desjardins de Les Écureuils pour son emprunt de 36 608\$ par billets en vertu du règlement numéro V-450 au taux de 4.61 % l'an calculé semestriellement et échéant dans 5 ans comme suit :

6 700.00 \$		13-sept-18
7 000.00 \$		13-sept-19
7 300.00 \$		13-sept-20
7 600.00 \$		13-sept-21
8 008.00 \$		13-sept-22

Que les intérêts courus sur le capital, au taux annuel de 4.61 % sont payables semestriellement le 13 mars et 13 septembre de chaque année, le premier paiement devenant exigible le 13 mars 2018;

D'autoriser le maire, Jean-Claude Léveillé, et la trésorière, Julie Alain, à signer ce billet au montant de 36 608 \$.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Affaires nouvelles

RÉSOLUTION : 2017-09-363 Félicitations aux organisateurs d'Expo Donnacona

CONSIDÉRANT la tenue d'Expo Donnacona du 7 au 10 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE

Il est unanimement proposé

Et il est résolu de féliciter monsieur Simon Langlois et monsieur Nelson Langlois pour l'organisation ainsi que pour le succès remporté par l'édition 2017 d'Expo Donnacona.

Adoptée à l'unanimité

Liste de la correspondance

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance suivante
AOÛT 2017

	No.	Correspondant	Sujet	Classement
1.		Gouv du Québec	Aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal/amélioration avenue Rochon	208-140
2.		MRC de Portneuf	Règl. Modifiant le schéma d'aménagement et de développement aux fins d'agrandir les périmètres urbanisation	702-100
3.		Croix-Rouge	Remerciement pour don pour les sinistrés des inondations printanières	112-120
4.		Pierre-Luc Gignac	Autorisation de passage pour le Défi MOI pour TOI	802-112
5.		Olivier Bouchard	Lettre de démission pompier volontaire	302-110
6.		SHQ	Projet de regroupement d'offices d'habitation	114-230
7.		Golf des Pins	Invitation tournoi de golf	207-130
8.		Ministère des Transports	Stratégie de sensibilisation de la nuisance sonore liée à la circulation des véhicules lourds	114-220
9.		Sylvain Germain	Réponse à madame France Darveau, nom de rue	113-111
10.		Ville de Neuville	Règl 100.2 modifiant le plan d'urbanisme numéro 100. Affectation commerciale	701-101
11.		Fondation Partage Jeunesse	Campagne de financement	207-130
12.		Ville de Pont-Rouge	Règl. 495.3-2017/affectations commerciales	701-101
13.		Robert Doré	Musée des Écureuils/contribution de la ville	207-130
14.		Francyne Bouchard	Planification de retraite	302-100
15.		Commission scolaire	Bail emphytéose/terrain de tennis	403-121
16.		Commission scolaire	Demande au ministère/Cession de terrain	403-110
17.		Commission scolaire	Entente ville/utilisation du centre aquatique	403-111
18.		Huguette Durocher	Travaux d'aqueduc rue Leclerc et St-Jules	113-120
19.		MAMOT	Protocole d'entente/modalités relatives à l'octroi d'une aide financière volet 1 FEPTEU (23 segments de rues)	208-140
20.		Commission scolaire	Projet d'amélioration locative à la salle Luc Plamondon	114-250

RÉSOLUTION : 2017-09-364 Levée de la séance

Il est proposé par Jean-Pierre Pagé

Et il est résolu de lever la présente séance. Il est 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean-Claude Léveillé, maire
Président de l'assemblée

Pierre-Luc Gignac, greffier
Secrétaire